



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lois de financement de la sécurité sociale

Question écrite n° 59966

Texte de la question

M. Thierry Lazaro attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les recommandations de la Cour des comptes formulées dans son dernier rapport sur l'application des lois de financement de la sécurité sociale. Aussi, il la prie de bien vouloir lui indiquer les suites qu'elle compte donner à la recommandation de la Cour des comptes portant sur l'objectif national de dépenses d'assurance maladie (ONDAM), en l'espèce mieux expliciter, dans l'annexe n° 7 au PLFSS, les opérations affectant le périmètre de l'ONDAM ou de ses composantes.

Texte de la réponse

Les modifications de périmètre apportées lors de la construction de l'Ondam sont présentées dans la première partie de l'annexe 7 au projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2010. Une attention particulière a été portée dans ce document à la description de ces modifications. L'annexe 7 au projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2010 est consultable au lien internet suivant : http://www.sécurité-sociale.fr/chiffres/ifss/ifss2010/2010_plfss_annexe_7.pdf.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Lazaro](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59966

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 octobre 2009, page 9384

Réponse publiée le : 11 mai 2010, page 5376